

Renvoi au comité de la guerre des dons de la commune de Saint-Haon, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de la guerre des dons de la commune de Saint-Haon, lors de la séance du 25 prairial an II (13 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 572;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14581_t1_0572_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

dont il fait offrande pour nos braves frères d'armes, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de la guerre (1).

20

La société populaire de Caudebec (2) félicite la Convention sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire qui a déjoué tous les complots, et rendu l'essor à la liberté. « Convention nationale, dit cette société, Robespierre et Collot viennent d'échapper au fer des assassins; laissez-nous épancher dans votre sein toute la joie que nous ressentons d'un événement dont l'issue pouvoit être si funeste; veillez sur vos jours menacés; ils sont à nous, ils sont à la patrie; vous ne devez pas en faire un trop facile abandon.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Caudebec, 13 prair. II] (4).

« Représentans,

Des lors que vous aviez mis à l'ordre du jour toutes les vertus, il fallait bien que vos ennemis y missent l'assassinat.

Le 10 août avait brisé leurs premières manœuvres. La journée du 31 may (dont nous venons de célébrer l'anniversaire) avait fait justice de leurs prétentions à nous fédéraliser. Ne pouvant nous désunir, ils ont soufflé sur notre sol la corruption et l'athéisme. Ces monstres ont été étouffés dans le sang des Hebert, Danton, Vincent, etc.

Ils fondaient encor leur espoir sur les oscillations inseparables d'une république naissante. Ils espéraient entraver par les défiances et les agitations le mouvement de notre machine politique!

Le Gouvernement Révolutionnaire s'est alors montré; il a consolidé tous les ressorts, réalisé toutes nos ressources; enchaîné tous les vices; déjoué, tous les complots et rendu l'essor à la liberté triomphante.

A l'aspect de ce phénomène vos ennemis stupéfaits, et qui voyent que désormais leurs manœuvres impuissantes ne parviendront plus à pervertir la masse pure du peuple français, ont tourné leur rage contre nos législateurs. N'ayant plus l'espoir de corrompre ils usent de leur dernière ressource; ils assassinent!... A ce nom qui ne se sent soulever d'indignation. Lache Albion, toi surtout qui dirige ces affreux poignards dans le sein des hommes libres, bientôt le sang de tes vils satellites expiera tes énormes forfaits. Nos représentans seront vengés jusques dans tes prisonniers. tu l'as voulu! Tremblés il n'est plus rien de commun entre un anglais et Nous!

Robespierre, Collot D'herbois, vous que le génie de la Liberté a préservé du feu assassin, entendés les bénédictions qui sur vous s'élèvent de toutes parts. entendés surtout les actions de

graces que la Société et le peuple de Caudebec adressent en cette occasion à l'Etre Suprême que vous avez proclamé et qui en échange semble vous avoir sauvés. Nous ne vous disons pas: Prenez courage. Vous n'en avez jamais manqué. Nous nous écrivons seulement: Vivez, vivez pour le Bonheur de la République.

Convention nationale, laissez nous épancher dans votre sein toute la joie que nous ressentons d'un événement dont l'issue pourrait être si funeste. Laissez nous vous solliciter toute entière de veiller sur vos jours menacés; ils sont à nous, ils sont à la patrie; Vous ne devez pas en faire un trop facile abandon.

Que ne sommes nous placés plus près de vous pour imiter Geoffroy et vous faire un rampart de tous nos corps?»

CAREL (présid.), BELLIGNY (secrét.) [et une signature illisible].

21

Le citoyen Dufourg, chef de bataillon de Barsur-Ornain, réclame en faveur du fils du brave Dufaulx, mort glorieusement pour la patrie, la gratification et la pension auxquelles il a droit.

Renvoi au comité des secours publics (1).

22

L'agent national du district d'Evron, département de la Mayenne, adresse à la Convention nationale extrait de la délibération du directoire de ce district, du 25 floréal, et une lettre du citoyen Jean-Baptiste Després, qui constate que ce citoyen fait don à la patrie de la moitié de sa pension de 900 liv. que la nation lui a accordée, en sa qualité de ci-devant religieux, devenu ensuite curé de la commune de Blandouet; que ce même citoyen ayant servi sa patrie 5 ans dans le régiment ci-devant Auvergne, et se sentant encore capable de la servir, se propose de se rendre aux frontières, pour se joindre incessamment à ses frères d'armes; qu'à cet effet, il s'est armé et équipé à ses frais, et qu'il a encore fait don à la patrie d'une paire de boucles de souliers en argent, en disant: « Ce meuble m'est inutile, puisqu'un petit cordon de cuir peut me rendre le même service.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (2).

23

Un membre du comité des décrets [MONNEL] donne lecture d'une lettre adressée à ce comité par l'agence des lois; elle annonce: 1°. qu'elle commencera demain l'impression du

(1) P.V., XXXIX, 244. Bⁱⁿ, 29 prair. (suppl^t).

(2) Seine-Inférieure.

(3) P.V., XXXIX, 244. Bⁱⁿ, 29 prair.; Mon., XX, 721; J. Fr., n° 627; Audit. nat., n° 629.

(4) C 306, pl. 1164, p. 8.

(1) P.V., XXXIX, 244. Mon., XX, 722.

(2) P.V., XXXI, 244. Bⁱⁿ, 29 prair. (suppl^t); J. Fr., n° 627.